

APPEL À CANDIDATURES - RÉSIDENTIE D'AUTEUR EN MILIEU SCOLAIRE



Trajectoires : l'offre pédagogique à destination des scolaires pilotée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Depuis sa création en 2016, l'offre pédagogique *Trajectoires* s'adresse à l'ensemble des élèves de la maternelle au lycée issus des établissements scolaires de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) qu'ils soient publics ou privés. Elle rassemble des propositions de sensibilisation sur des temps courts (les offres dites « temps forts » ou « éveil ») ainsi que des parcours de diverses natures sur des temps plus longs. Pour faire vivre cette offre, proposer une variété de projets et des parcours interdisciplinaires, les services et établissements de la Direction Culture ainsi que quatre autres directions de la CAPBP (Direction Développement Durable et déchets, Direction Qualité cadre de vie et nature en ville, Direction Mobilités et Espaces publics, Direction Urbanisme, aménagement et constructions durables) y participent activement. Aussi, afin d'élargir et d'enrichir les propositions, la CAPBP fait également appel à des partenaires tels que les acteurs culturels locaux, les associations locales et artistes ou encore les partenaires institutionnels tels les Archives Départementales.

L'Éducation artistique et culturelle : une démarche pilotée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Aux côtés de la DRAC, du Département et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN64) et suite à l'obtention en septembre 2022 du label « 100% EAC », la Direction Culture s'engage à développer des actions visant les trois objectifs suivants :

- 1) Généraliser la mise en place de parcours d'Éducation artistique et Culturelle et l'intervention d'artistes.
- 2) Favoriser le travail partenarial entre les différents acteurs de l'EAC du territoire afin de proposer des parcours coconstruits.
- 3) S'attacher à ce que chaque élève du territoire de la maternelle au lycée puisse bénéficier au cours de sa scolarité d'un projet d'EAC tout en portant une attention particulière aux élèves des quartiers prioritaires, du réseau d'Éducation Prioritaire, des quartiers de veille et des zones rurales du territoire.

La Résidence d'auteur en milieu scolaire

La résidence d'auteur à l'école repose sur un partenariat étroit entre un auteur/illustrateur, plusieurs enseignants d'une école et un réseau de lecture publique, ici représenté par la médiathèque Les Allées. Projet pluridisciplinaire lié à la lecture, elle s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les auteurs et la fréquentation des œuvres et des lieux de culture ainsi que la pratique artistique et la découverte du processus de création. Lors de cette résidence d'auteur, les élèves se familiarisent avec la littérature jeunesse à travers le travail d'un auteur, découvrent son métier et s'essayent à ses côtés à un travail d'écriture. Cette résidence incite également l'auteur à rencontrer les élèves autour de ses ouvrages, à construire un projet de création avec eux tout en lui permettant de poursuivre son travail littéraire personnel et d'enrichir sa pratique.

C'est dans ce cadre et en lien avec le travail mené aux côtés de la DRAC que pour la deuxième année consécutive, la Direction Culture porte un projet de résidence d'auteur en milieu scolaire. Projet commun, partagé et coconstruit, la résidence sera l'occasion pour l'équipe éducative de l'établissement scolaire et la Direction Culture de la CAPBP de travailler en synergie.

L'école participante : Pierre et Marie Curie (Pau)

L'école élémentaire Pierre et Marie Curie, est une école de la circonscription de Pau Est composée de 7 classes pour 167 élèves.

Ce projet se destine aux 25 élèves d'une classe de CE1/CE2.

Afin que le projet puisse être partagé, des liens pourront être imaginés avec les élèves de l'école sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Les premiers éléments du projet

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- > Permettre aux élèves de rencontrer un auteur de littérature et de découvrir son œuvre
- > Développer l'intérêt et le plaisir des élèves pour les livres et la lecture
- > Encourager la créativité des élèves à travers la pratique de l'écriture
- > Inciter les artistes à construire des projets de création avec les élèves

1) Les grandes lignes du projet

À travers ses interventions, l'auteur guide les élèves dans l'écriture d'une histoire simple autour d'un thème. L'histoire imaginée prend la forme d'un conte avec de nombreux dialogues. À la fin du projet, un objet « livre » est créé.

2) L'adaptation du projet, la conduite du projet

En ce qui concerne l'implication des élèves, une réflexion doit être apportée sur le rôle de chacun, l'adaptation du contenu en fonction de leur niveau et des apports pédagogiques souhaités. Les élèves doivent être impliqués dans le processus de création et contribuer à la réalisation de l'œuvre autant que possible. Un équilibre doit être imaginé entre des temps collectifs et individuels, des phases d'observation et de pratique artistique.

3) Le contenu, le thème

- Création d'une histoire avec un ou plusieurs personnages qui partent en voyage à la découverte des continents et des différents sports à travers le monde.

4) Le travail d'écriture avec les élèves

- Des temps en classe d'écriture avec l'auteur
- Des temps d'écriture entre les séances avec les enseignantes
- Des temps de relecture par les élèves, l'enseignante, l'auteur pour assurer un texte terminé et sans fautes

5) Le travail de mise en page

- La mise en page du texte est assurée par l'auteur

6) Le travail d'illustration avec les élèves

- En fonction des compétences de l'auteur, les élèves pourront être guidés dans un travail d'illustration

7) La valorisation

- Temps de lecture du conte par l'auteur et/ou les élèves aux familles
- Ouvrage remis à chaque élève lors d'un temps dédié

Le déroulement du projet

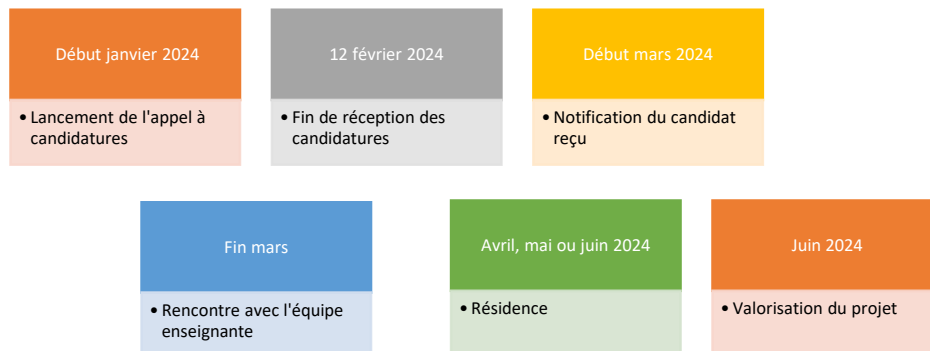
1) Les étapes du projet

- Étape 1) Rencontre entre l'équipe enseignante et l'auteur/illustrateur
- Étape 2) Préparation logistique de l'accueil de l'artiste avec l'établissement scolaire
- Étape 3) Préparation des élèves à la venue de l'artiste par l'enseignante et la médiathèque Les Allées
- Étape 4) Rencontre de la classe avec l'auteur pour parler de son métier
- Étape 5) Réalisation de la résidence
- Étape 6) Impression des livres par le service reprographie de la CAPBP
- Étape 7) Temps de restitution
- Étape 8) Bilan

2) L'organisation du temps de travail pour l'auteur

- Réunion préparatoire en amont avec l'équipe enseignante et Direction Culture : 2h
- Rencontre en amont avec la classe : 1h
- Résidence : à minima 5 journées (à répartir en plusieurs fois ou sur une semaine ouvrée complète)

Le calendrier du projet



Les moyens proposés

1) Espaces de travail : salles de classe de l'école

2) Accompagnement

En amont de la résidence et pendant, la chargée d'Éducation artistique et culturelle, accompagne l'auteur dans la conception et la mise en œuvre de son projet ainsi que dans la relation avec l'équipe enseignante et les élèves.

3) Ressources

Ressources documentaires du réseau des médiathèques.

4) Financement

Afin de développer ce projet, la Direction Culture alloue une enveloppe budgétaire globale de **2000€** qui devra couvrir tous les frais de la résidence : temps d'intervention, matériel, déplacement/hébergement/repas.

Les candidats éligibles

PROFIL :

- Auteur francophone
- Auteur des Pyrénées-Atlantiques (de préférence)
- Auteur/illustrateur ou collectif

ŒUVRE :

- Qualité littéraire, artistique de l'œuvre antérieure de l'auteur

EXPERIENCES EN MATIERE D'EAC :

- Expérience ou intérêt de l'auteur dans le domaine de l'Éducation artistique et culturelle auprès d'élèves de différents niveaux

INTERVENTIONS :

- Pertinence des interventions au regard du public cible (élèves de CE1/ CE2)
- Méthodes d'implication des élèves dans le projet, notamment dans l'écriture

DISPONIBILITÉS :

- Facilités de déplacement
- Facilités de logement
- Disponibilités en mars puis en avril, mai ou juin 2024, sur une semaine à un mois

Le dossier de candidature – Pièces justificatives à fournir

- 1) Données administratives :
 - adresse postale et mail
 - numéro de téléphone
 - numéro siret
 - numéro d'identification à la maison des artistes-sécurité sociale, agessa ou autre
 - fiche Insee de l'association ou extrait kbis pour les sociétés
 - relevé d'identité bancaire
 - dispense de précompte
- 2) Note d'intention comprenant les éléments ci-dessous :
 - Méthode d'intervention et approche (implication des élèves dans le projet, implication des élèves dans la pratique artistique...)
 - Argument artistique développé, intention générale (le candidat pourra illustrer son propos)
 - En quoi la résidence en milieu scolaire vient nourrir et/ ou interroger le projet de l'artiste ?
- 3) BOOK
 - Transmission de photos de créations récentes, site internet, réseaux sociaux

Dépôt des candidatures

- Date limite : **12 février 2024**
- Mode d'envoi : **uniquement par mail et dossiers en format PDF**
- A l'attention de :

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées – Direction Culture
Labarthe Charlotte – c.labarthe@ville-pau.fr

Renseignements :

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées – Direction Culture
Labarthe Charlotte – c.labarthe@ville-pau.fr